

« Best Execution » - Rapport sur la qualité d'exécution 2019

I. Classe d'actifs : Actions

CLASSE INSTRUMENT	ACTION (y inclus ETF) - < 10 opérations/jour					
TOP 5 DES BROKERS (en termes de volumes)	volume traité en pourcentage du total de cette classe	nombre d'ordres traités en pourcentage total de cette classe	pourcentage d'ordres passifs	pourcentage d'ordres agressifs	pourcentage d'ordres dirigés	
54930005DD2HH36LJR91	DELEN PRIVATE BANK NV	100	100	43,15	56,85	0

PERFORMANCE BREAKDOWN BY EXEC VENUE

	# Trades	Value (€)	Val (%)	Imp (BPS)	Imp (€)	% N/B
XBRU	1,560	16,897,683	22.63%	17.74	28,637	4.47%
XPAR	830	9,597,375	12.86%	3.42	3,280	0.02%
XNYS	768	14,782,837	19.80%	3.38	4,904	1.79%
XFRA	499	12,167,647	16.30%	9.45	11,498	0.00%
XAMS	302	4,490,766	6.02%	2.24	964.28	4.11%

Grille de performance sur 5 marchés de référence

A. Modalités d'exécution et choix du broker

La Banque utilise Delen N.V. en tant que broker principal.

Les impacts opérationnels et financiers décisionnels résultent des éléments positifs suivants :

- Delen N.V. possède un accès direct à la plate-forme Euronext ;
- Delen N.V. utilise la plateforme de négociation centralisée GL Trade qui permet le Straight Through Processing et la réduction des coûts ;
- Delen N.V. a une certification ISAE 3402 type 2 ;
- la Banque et Delen N.V. ont des systèmes d'exploitation informatique intégrés ;
- Delen N.V. est notre global custodian pour les valeurs cotées sur les marchés officiels ;
- le nombre de transactions annuelles (2.814 opérations en 2020) n'impactent pas les coûts liés à ce volume limité ;
- la Banque possède des accès directs aux bordereaux d'exécution et peut donc vérifier les frais imputés ;
- tous les ordres sur actions sont exécutés sur le marché principal de cotation, considéré comme le plus liquide ;
- en respect de notre politique de « Best Execution », aucun ordre sur des actions cotées n'a été exécuté en OTC.

En conclusion, ce choix, régi par des accords qui définissent les relations et les devoirs entre la Banque et Delen N.V., contribue à maintenir des coûts bas, la meilleure rapidité et la probabilité d'exécution optimale de nos ordres.

B. Affiliations et conflits d'intérêts

La Banque comme Delen N.V. ne possède aucune participation directe dans un quelconque marché de référence.

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été détectée en relation avec les opérations de bourse exécutées.

C. Arrangements financiers spécifiques avec un marché officiel

Aucune commission, aucun discount ni aucune rémunération spéciale n'a été perçue par la Banque ni par Delen N.V..

D. Changes sur les marchés officiels utilisés

Aucun change n'a été réalisé en relation avec les transactions exécutées.

La politique de « Best execution » de la Banque ne prévoit pas de faire de change sur aucun marché officiel.

E. Modalités d'exécution spécifiques en relation à certaines catégories de clients

La Banque n'applique pas de modalités spéciales relatives à une catégorie dédiée de clients.

Tous nos clients sont considérés comme des clients de détail et les ordres exécutés en leur faveur sont placés de manière unique.

F. Critères privilégiés lors de l'exécution d'un ordre

La Banque attache une grande importance à la qualité des ordres exécutés.

Pour cette raison, les ordres de ses clients de détail sont dirigés vers le marché qui assurera le meilleur prix, des coûts liés les plus bas, une exécution la plus rapide afin d'obtenir le meilleur résultat pour ses clients.

Les critères plus généraux ont été définis au point A.

G. Outils de support à la qualité d'exécution des ordres

Delen N.V. a fait le choix d'acquérir une solution externe « ISSLiquidmetrix » qui permet de faire le suivi des ordres dans un contexte global d'exécution au travers des différents marchés de référence des titres transigés et de fournir le détail de la performance de chaque ordre d'un point de vue prix d'exécution.

Des rapports sont transmis à intervalle régulier à la Banque qui s'assure de la bonne exécution et performance de Delen N.V. dans la transmission de ces ordres et du choix du marché d'exécution.

H. Situations de non-exécution sur un marché primaire

La majorité des ordres sont exécutés sur le marché le plus liquide relatif au titre concerné.

Si cela ne devait pas être le cas, il n'y a cependant aucun impact sur les coûts et commissions appliquées puisque les frais sont inhérents au type de titre et non au marché utilisé.

I. Plates-formes d'exécution utilisant un carnet d'ordres à enchères

La Banque a eu recours à un fournisseur d'informations consolidées relatives à un carnet d'ordres à enchères continues pour une opération d'achat de 699 actions SOLVAC (BE0003545531).

J. Contrôles internes

En respect de la politique de « Best execution », le département Front Office contrôle chaque jour les transactions exécutées la veille et compare les cours appliqués à chaque opération avec le cours de clôture du titre enregistré dans la base de données signalétiques des titres.

Toute déviation de cours doit être vérifiée et justifiée et fait l'objet d'un rapport de contrôle interne.

K. Conclusion

Sur base des résultats ci-avant, la Banque conclut que Delen N.V. est la meilleure contrepartie pour le traitement des opérations de bourse sur actions et produits assimilés.

II. Classe d'actifs : Obligations

CLASSE INSTRUMENT		OBLIGATION - < 1 opération/jour				
TOP 5 DES BROKERS (en termes de volumes)		volume traité en pourcentage du total de cette classe	nombre d'ordres traités en pourcentage total de cette classe	pourcentage d'ordres passifs	pourcentage d'ordres agressifs	pourcentage d'ordres dirigés
54930005DD2HH36LUR91	DELEN PRIVATE BANK NV	100	100	n/a	n/a	n/a

A. Modalités d'exécution et choix du broker

La Banque utilise Delen N.V. en tant que contrepartie principale.

Les impacts opérationnels et financiers décisionnels résultent des éléments positifs suivants :

- Delen N.V. possède un accès direct à Bloomberg;
- Delen N.V. utilise des contreparties qui garantissent généralement une liquidité et des volumes importants;
- Delen N.V. a une certification ISAE 3402 type 2 ;
- la Banque et Delen N.V. ont des systèmes d'exploitation informatique intégrés ;
- Delen N.V. est notre global custodian pour les obligations;
- Le nombre de transactions annuelles (107 opérations en 2020) n'impactent pas les coûts liés à ce faible volume ;
- la Banque possède des accès directs aux bordereaux d'exécution et peut donc vérifier les cours faits.

En conclusion, ce choix, régi par des accords qui définissent les relations et les devoirs entre la Banque et Delen N.V., contribue à maintenir des coûts bas, la meilleure rapidité et la probabilité de d'exécution optimale de nos ordres.

B. Affiliations et conflits d'intérêts

La Banque comme Delen N.V. ne possèdent aucune participation directe auprès des contreparties utilisées.

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été détectée en relation avec les opérations hors bourse exécutées.

C. Arrangements financiers spécifiques avec un marché officiel

Aucune commission, aucun discount ni aucune rémunération spéciale n'a été perçue par la Banque ni Delen N.V..

D. Changes sur les marchés officiels utilisés

Aucun change n'a été réalisé en relation avec les transactions exécutées.

Seules exceptions, certaines devises comme par exemple le BRL où un change contre EUR a été réalisé pour des raisons de facilités de settlement.

La politique de « Best Execution » de la Banque ne prévoit pas (sauf exception) de faire de change sur ce type de négociation OTC.

E. Modalités d'exécution spécifiques en relation à certaines catégories de clients

La Banque n'applique pas de modalités spéciales relatives à une catégorie dédiée de clients.

Tous nos clients sont considérés comme des clients de détail et les ordres exécutés en leur faveur sont placés de manière unique.

F. Critères privilégiés lors de l'exécution d'un ordre

La Banque attache une grande importance à la qualité des ordres exécutés.

Pour cette raison, les ordres de ses clients de détail sont donc dirigés vers le marché qui assurera le meilleur prix, des coûts liés les plus bas, une exécution la plus rapide afin d'obtenir le meilleur résultat pour ses clients.

Les critères plus généraux ont été définis au point A.

G. Outils de support à la qualité d'exécution des ordres

La Banque utilise Bloomberg pour contrôler que le cours d'exécution est bien celui du marché et que la contrepartie figure parmi celles qui offrent la meilleure liquidité.

H. Situations de non-exécution sur un marché primaire

La majorité des ordres sont exécutés sur le marché le plus liquide relatif au titre concerné.

Si cela ne devait pas être le cas, il n'y a cependant aucun impact sur le cours d'exécution puisque Delen N.V. cherche le meilleur cours auprès de la meilleure contrepartie.

I. Plates-formes d'exécution utilisant un carnet d'ordres à enchères

Aucune enchère n'est possible pour l'exécution sur le marché obligataire.

J. Contrôles internes

En respect de la politique de « Best Execution », le département Front Office contrôle chaque jour les transactions exécutées la veille et compare les cours appliqués à chaque opération avec le cours de clôture du titre enregistré dans la base de données signalétiques des titres.

Toute déviation de cours doit être vérifiée et justifiée et fait l'objet d'un rapport de contrôle interne.

K. Conclusion

Sur base des contrôles et des résultats obtenus, la Banque conclut que Delen N.V. est la meilleure contrepartie pour le traitement des opérations hors bourse sur obligations.

III. Classe d'actifs : Dérivés

CLASSE INSTRUMENT	<i>Dérivés (future, option, forward, swap...) - nihil</i>				
TOP 5 DES BROKERS (en termes de volumes)	volume traité en pourcentage du total de cette classe	nombre d'ordres traités en pourcentage total de cette classe	pourcentage d'ordres passifs	pourcentage d'ordres agressifs	pourcentage d'ordres dirigés

Ce type d'instrument financier n'est plus autorisé au niveau de la Banque pour sa clientèle privée depuis fin 2019.

IV. Classe d'actifs : OPC tiers

CLASSE INSTRUMENT	<i>OPC TIERS - 20 souscriptions/180 remboursements - < 1 opération/jour</i>					
TOP 5 DES BROKERS (en termes de volumes)	volume traité en pourcentage du total de cette classe	nombre d'ordres traités en pourcentage total de cette classe	pourcentage d'ordres passifs	pourcentage d'ordres agressifs	pourcentage d'ordres dirigés	
PSZXLEV0705MHRRFCW56	BANQUE DE LUXEMBOURG	93,94	87	n/a	n/a	n/a
549300PVL6CYCWSH9CS3	FRANKLIN TEMPLETON LUX	5,2	5	n/a	n/a	n/a
549300XWGTGPPNVKZY94	JP MORGAN LUXEMBOURG	0,17	6	n/a	n/a	n/a
549300478VTUOFTSUU57	FIDELITY LUXEMBOURG	0,69	2	n/a	n/a	n/a

A. Modalités d'exécution et choix du broker

La Banque utilise principalement Banque de Luxembourg en tant qu'agent de transfert.

A titre accessoire, trois autres agents de transfert ont été utilisés pour les parts de leurs fonds dits « maisons ».

Les ordres de souscription ou de rachat sont traités à la VNI officielle applicable soit au même jour d'entrée de l'ordre (avant le cut-off) ou le lendemain (après le cut-off).

B. Affiliations et conflits d'intérêts

La Banque ne possède aucune participation auprès des agents de transfert utilisés.

Aucune situation de conflit d'intérêt n'a été détectée en relation avec les opérations exécutées.

C. Arrangements financiers spécifiques avec un marché officiel

Aucune commission, aucun discount ni aucune rémunération spéciale n'a été perçue par la Banque autre que celle qui est applicable en respect de la tarification officielle de la Banque.

D. Changes sur les marchés officiels utilisés

Aucun change n'a été réalisé en relation avec les transactions exécutées.

La politique de « Best Execution » de la Banque ne prévoit pas de faire de change sur ce type de produit financier.

E. Modalités d'exécution spécifiques en relation à certaines catégories de clients

La Banque n'applique pas de modalités spéciales relatives à une catégorie dédiée de clients.

Tous nos clients sont considérés comme des clients de détail et les ordres exécutés en leur faveur sont placés de manière unique.

F. Critères privilégiés lors de l'exécution d'un ordre

La Banque attache une grande importance à la qualité des ordres exécutés.

Pour cette raison, les ordres de ses clients de détail sont dirigés directement vers l'agent de transfert (e.g. Franklin Templeton International Services Luxembourg ; JP Morgan Asset Management Luxembourg ; Fidelity Funds Luxembourg) ou bien vers Banque de Luxembourg qui n'est ici qu'un intermédiaire entre la Banque et l'agent de transfert.

La Banque assure à ses clients de détail de traiter les souscriptions et les rachats à la VNI applicable à la date de l'ordre.

G. Outils de support à la qualité d'exécution des ordres

La Banque utilise Bloomberg pour contrôler que la VNI d'exécution est bien celle applicable à date de l'ordre.

H. Situations de non-exécution sur un marché primaire

Non-applicable.

I. Plates-formes d'exécution utilisant un carnet d'ordres à enchères

Non-applicable.

J. Contrôles internes

En respect de la politique de « Best Execution », le département Front Office contrôle chaque jour les transactions exécutées la veille et compare la VNI appliquée à chaque opération avec la VNI applicable à date de l'ordre.

Toute déviation de cours doit être vérifiée et justifiée et fait l'objet d'un rapport de contrôle interne.

K. Conclusion

Sur base des choix énumérés ci-avant, la Banque conclut que le recours à Banque de Luxembourg et aux agents de transfert tels que détaillés ci-dessus sont les meilleures contreparties pour le traitement des souscriptions et rachats de parts de fonds externes à la Banque.

V. Classe d'actifs : OPC du Groupe Delen

CLASSE INSTRUMENT	OPC MAISON - > 28 opérations/jour					
TOP 5 DES BROKERS (en termes de volumes)	volume traité en pourcentage du total de cette classe	nombre d'ordres traités en pourcentage total de cette classe	pourcentage d'ordres passifs	pourcentage d'ordres agressifs	pourcentage d'ordres dirigés	
529900KX5X9VXOSTUU71	DELEN PRIVATE BANK LUX	100	100	n/a	n/a	n/a

A. Modalités d'exécution et choix du broker

La Banque est agent de transfert pour ses propres OPC.
Les ordres de souscription ou de rachat sont traités à la VNI officielle applicable soit au même jour d'entrée de l'ordre (avant le cut-off) ou le lendemain (après le cut-off).

B. Affiliations et conflits d'intérêts

Non-applicable.

C. Arrangements financiers spécifiques avec un marché officiel

Non-applicable.

D. Changes sur les marchés officiels utilisés

Aucun change n'a été réalisé en relation avec les transactions exécutées.
La politique de « Best Execution » de la Banque ne prévoit pas de faire de change sur ce type de produit financier.

E. Modalités d'exécution spécifiques en relation à certaines catégories de clients

La Banque n'applique pas de modalités spéciales relatives à une catégorie dédiée de clients.
Tous nos clients sont considérés comme des clients de détail et les ordres exécutés en leur faveur sont placés de manière unique.

F. Critères privilégiés lors de l'exécution d'un ordre

La Banque attache une grande importance à la qualité des ordres exécutés.
Pour cette raison, les ordres de souscriptions ou de rachats sont introduits directement dans son applicatif bancaire qui est relié par interface au module de calcul des VNI utilisé par le Fund Administration de la Banque.
La Banque assure à ses clients de détail de traiter les souscriptions et les rachats à la VNI applicable à la date de l'ordre.

G. Outils de support à la qualité d'exécution des ordres

La Banque utilise Bloomberg pour contrôler que la VNI d'exécution est bien celle applicable à date de l'ordre.

H. Situations de non-exécution sur un marché primaire

Non-applicable.

I. Plates-formes d'exécution utilisant un carnet d'ordres à enchères

Non-applicable.

J. Contrôles internes

En respect de la politique de « Best Execution », le département Front Office contrôle chaque jour les transactions exécutées la veille et compare la VNI appliquée à chaque opération avec la VNI applicable à date de l'ordre.

Toute déviation de cours doit être vérifiée et justifiée et fait l'objet d'un rapport de contrôle interne.

K. Conclusion

La Banque dans son rôle d'agent de transfert de fonds maison est la meilleure alternative pour le traitement des souscriptions et rachats desdits fonds.

* * *

Delen Private Bank Luxembourg S.A.
Janvier 2021